



## **PROGRAMME DE FORMATION**

### **Gérer et transformer les processus de travail des équipes avec l'aide de l'Intelligence Artificielle**

**Certification RS7424 – Répertoire spécifique de France Compétences**

**Organisme certificateur : CLASSE DIGITALE**

**Durée : 22 heures**

**Modalité : formation synchrone en présentiel et/ou à distance**

**Effectif : 8 participants maximum**

**Tarif : 1 490 € TTC par participant, certification comprise**

## **1. PRÉSENTATION DE LA FORMATION**

L'intelligence artificielle transforme progressivement les méthodes de travail, l'organisation des équipes et la manière dont certaines tâches sont réalisées.

Son intégration dans une organisation ne consiste cependant pas simplement à utiliser de nouveaux outils. Elle nécessite d'identifier les usages réellement utiles, de repenser certains processus et de déterminer ce qui doit rester sous contrôle humain.

Cette formation permet aux participants de travailler concrètement sur l'intégration de l'intelligence artificielle dans leur environnement professionnel.

À partir de situations proches de leur activité, ils apprennent à analyser un processus de travail, identifier les tâches pouvant être assistées par l'IA, construire des solutions adaptées et mesurer les résultats obtenus.

Une attention particulière est portée à la protection des données, à l'accessibilité, aux impacts environnementaux et aux responsabilités liées à l'utilisation professionnelle de l'intelligence artificielle.

Les travaux réalisés pendant la formation permettent également de préparer progressivement la mise en situation professionnelle demandée dans le cadre de la certification.

## **2. PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS**

### **Public concerné**



Cette formation s'adresse aux professionnels amenés à organiser, coordonner ou faire évoluer le travail d'une équipe.

Elle concerne notamment les managers, responsables d'équipe, responsables de service, chefs de projet, dirigeants et professionnels participant à des projets de transformation ou de digitalisation.

## Prérequis

Pour suivre la formation, le participant doit :

- utiliser régulièrement un ordinateur dans le cadre de son activité professionnelle
- maîtriser les principaux usages numériques professionnels
- disposer d'une expérience lui permettant de comprendre le fonctionnement et l'organisation du travail d'une équipe
- disposer d'un projet ou d'un contexte professionnel permettant d'envisager l'intégration de l'intelligence artificielle dans des processus de travail

Un questionnaire de positionnement et un entretien préalable permettent de vérifier les prérequis et de préciser le projet du participant.

## 3. OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- définir une stratégie d'intégration de l'intelligence artificielle adaptée à son environnement de travail
- analyser les processus existants et identifier ceux pouvant évoluer grâce à l'IA
- concevoir et améliorer des requêtes permettant d'obtenir des résultats exploitables professionnellement
- configurer des usages de l'IA répondant aux besoins identifiés
- créer et améliorer différents types de contenus professionnels avec l'IA
- mesurer les résultats obtenus et identifier les améliorations à apporter
- organiser une veille permettant de faire évoluer les pratiques de son équipe

## 4. PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

### MODULE 1 – Construire une stratégie d'intégration responsable de l'IA

**Durée : 4 heures**



**Compétence travaillée : définir une stratégie d'intégration responsable de l'intelligence artificielle adaptée aux processus de travail de l'équipe.**

## **Objectif pédagogique**

Identifier les possibilités offertes par l'intelligence artificielle dans son environnement professionnel et définir un premier cadre d'utilisation pour son équipe.

## **Comprendre ce que l'IA peut apporter à une équipe**

Découverte des principales technologies d'intelligence artificielle utilisées dans un contexte professionnel.

Identification des tâches pouvant être assistées, accélérées ou partiellement automatisées.

Analyse des bénéfices attendus pour l'équipe : gain de temps, amélioration de la qualité, accès à l'information, aide à la décision ou simplification de certaines tâches.

## **Identifier les risques avant de déployer un usage**

Analyse des informations qui peuvent ou non être confiées à un outil d'IA.

Protection des données professionnelles et personnelles.

Identification des risques d'erreur, de biais ou de perte de contrôle sur les résultats produits.

Présentation des principales règles juridiques et réglementaires à prendre en compte.

Prise en compte des impacts environnementaux liés à l'utilisation des outils numériques et de l'IA.

## **Définir son projet**

Identification d'un besoin réel de l'équipe.

Définition des utilisateurs concernés et des résultats recherchés.

Choix des usages prioritaires.

Définition des règles nécessaires à une utilisation responsable.

## **Mise en pratique**

Chaque participant choisit une situation issue de son environnement professionnel.



Il identifie les difficultés rencontrées, les usages possibles de l'IA, les bénéfices attendus et les risques à maîtriser.

Il formalise ensuite les premières orientations de son projet.

### **Évaluation formative**

Présentation du projet et justification des usages retenus.

Le formateur vérifie la cohérence entre le besoin identifié, la solution envisagée et les précautions prévues.

---

## **MODULE 2 – Repenser un processus de travail avec l'IA**

**Durée : 4 heures 30**

**Compétence travaillée : cartographier et reconfigurer les processus de travail en intégrant l'IA et les contraintes associées.**

### **Objectif pédagogique**

Analyser le fonctionnement actuel d'un processus et construire une nouvelle organisation intégrant l'intelligence artificielle lorsque son utilisation apporte une réelle valeur.

### **Cartographier un processus existant**

Identifier les différentes étapes d'une activité.

Repérer les personnes qui interviennent, les informations utilisées et les outils mobilisés.

Identifier les tâches répétitives, les points de blocage et les pertes de temps.

### **Déterminer ce qui peut être confié à l'IA**

Repérer les tâches pouvant être assistées ou automatisées.

Identifier celles qui nécessitent une validation humaine.

Définir les responsabilités de chacun.

Prévoir les contrôles nécessaires avant l'utilisation d'un résultat produit par une IA.



## **Construire le nouveau processus**

Redéfinir les différentes étapes du travail.

Intégrer les outils d'IA aux moments appropriés.

Prévoir les contrôles et les possibilités de reprise manuelle.

Prendre en compte la sécurité des données.

Intégrer les besoins des utilisateurs en situation de handicap et les règles d'accessibilité.

Rechercher des usages proportionnés afin de limiter les traitements inutiles et l'impact environnemental.

## **Mise en pratique**

Chaque participant cartographie un processus existant puis réalise une deuxième version intégrant un ou plusieurs usages de l'intelligence artificielle.

Il identifie clairement les tâches réalisées par l'utilisateur, celles assistées par l'IA et les points de contrôle.

## **Évaluation formative**

Présentation de la nouvelle organisation du processus.

Le participant explique les transformations proposées, les bénéfices recherchés et les mesures mises en place pour conserver un contrôle humain sur le processus.

---

## **MODULE 3 – Concevoir des requêtes et configurer ses outils d'IA**

**Durée : 5 heures**

**Compétence travaillée : élaborer et optimiser des requêtes et des configurations adaptées aux outils d'intelligence artificielle.**

### **Objectif pédagogique**

Construire des instructions précises permettant à un outil d'IA de réaliser une tâche professionnelle de manière fiable et reproductible.



## **Construire une requête efficace**

Définir clairement la tâche demandée.

Apporter le contexte nécessaire.

Préciser les informations disponibles, les contraintes et le résultat attendu.

Déterminer le format de réponse souhaité.

Tester différentes formulations et comparer les résultats.

## **Améliorer progressivement ses requêtes**

Analyser les réponses obtenues.

Identifier les informations manquantes ou incorrectes.

Modifier les instructions pour améliorer la qualité du résultat.

Créer des modèles de prompts réutilisables par une équipe.

## **Construire des séquences de travail**

Décomposer une tâche complexe en plusieurs étapes.

Créer des chaînes de prompts dans lesquelles le résultat d'une étape alimente la suivante.

Prévoir les contrôles nécessaires entre les différentes étapes.

## **Configurer un assistant IA**

Définir son rôle, ses missions et ses limites.

Lui fournir des instructions permanentes.

Définir le format de ses réponses.

Ajouter les informations et documents nécessaires lorsque l'outil utilisé le permet.

Découvrir les possibilités de connexion avec d'autres outils et les principes d'une automatisation simple.

## **Tester avant de déployer**



Construire plusieurs situations de test.

Comparer les résultats obtenus.

Identifier les erreurs et les comportements inattendus.

Corriger les instructions.

Définir les situations nécessitant obligatoirement une validation humaine.

### **Mise en pratique**

Chaque participant construit un assistant ou une configuration IA répondant à un besoin de son environnement professionnel.

La solution est testée sur plusieurs situations puis améliorée à partir des résultats obtenus.

### **Évaluation formative**

Présentation de la solution réalisée et démonstration de son fonctionnement.

Le participant explique les instructions utilisées, les tests réalisés, les limites identifiées et les contrôles prévus.

---

## **MODULE 4 – Produire des contenus professionnels avec l’IA**

**Durée : 4 heures**

**Compétence travaillée : créer ou améliorer des contenus professionnels avec l’aide de l’intelligence artificielle.**

### **Objectif pédagogique**

Utiliser différents outils d’intelligence artificielle pour produire des contenus professionnels exploitables, adaptés à leur destinataire et respectant les règles de l’organisation.

### **Produire des contenus écrits**

Préparer des synthèses, comptes rendus, procédures, courriels ou documents professionnels.

Adapter le vocabulaire et le niveau d’information au destinataire.



Transformer et synthétiser des informations existantes.

### **Créer des supports visuels**

Produire des illustrations et des éléments graphiques avec l'IA.

Préparer une présentation professionnelle.

Structurer les informations afin de faciliter leur compréhension.

### **Exploiter des données**

Utiliser l'IA pour analyser et structurer des informations.

Préparer des tableaux de synthèse.

Identifier des tendances et des indicateurs.

Utiliser l'IA comme aide à la construction ou à l'amélioration d'un tableau de bord.

### **Contrôler avant de diffuser**

Vérifier les informations produites.

Identifier les erreurs ou incohérences.

Contrôler les données utilisées.

Respecter les règles de confidentialité.

Vérifier la lisibilité et l'accessibilité des productions.

### **Mise en pratique**

Chaque participant réalise plusieurs productions à partir d'une situation professionnelle.

Il utilise l'IA pour créer ou améliorer un document écrit, un support de présentation ou une production construite à partir de données.

### **Évaluation formative**

Réalisation d'une production professionnelle répondant à un besoin défini.



Le formateur vérifie la qualité du résultat, son adéquation au destinataire, les contrôles réalisés et le respect des règles de sécurité et d'accessibilité.

## **MODULE 5 – Mesurer les résultats et faire évoluer les usages de l'IA**

**Durée : 4 heures 30**

**Compétence travaillée : inscrire l'exploitation de l'IA dans une démarche d'amélioration continue.**

### **Objectif pédagogique**

Mesurer les effets de l'intégration de l'intelligence artificielle et mettre en place une méthode permettant de faire évoluer les usages de l'équipe.

### **Mesurer les résultats**

Définir ce qui doit être mesuré avant de déployer une solution.

Choisir des indicateurs adaptés au projet : temps gagné, qualité des productions, diminution des erreurs, satisfaction des utilisateurs ou amélioration du traitement d'une activité.

Comparer la situation avant et après l'intégration de l'IA.

### **Analyser les résultats**

Identifier les écarts entre les résultats attendus et ceux réellement obtenus.

Repérer les difficultés rencontrées par les utilisateurs.

Identifier les usages qui doivent être conservés, modifiés ou abandonnés.

### **Organiser une veille utile**

Identifier des sources permettant de suivre les évolutions de l'intelligence artificielle.

Repérer les nouveaux outils et les évolutions réglementaires.

Évaluer l'intérêt d'une nouveauté avant de l'intégrer aux pratiques de l'équipe.



## **Construire son plan d'amélioration**

Définir les actions prioritaires.

Identifier les besoins de formation ou d'accompagnement.

Planifier les évolutions à tester.

Prévoir des points réguliers permettant d'évaluer les résultats.

## **Mise en pratique**

Chaque participant définit les indicateurs permettant d'évaluer son projet.

Il construit ensuite un plan d'action précisant les améliorations envisagées, les personnes concernées, les priorités et les modalités de suivi.

## **Évaluation formative**

Présentation des indicateurs retenus et du plan d'amélioration.

Le participant doit être capable d'expliquer comment il mesurera les résultats et comment il décidera de faire évoluer les usages de l'IA.

## **5. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

La formation alterne des explications, des démonstrations et des exercices pratiques.

Les participants manipulent directement les outils d'intelligence artificielle et travaillent sur des situations proches de leur environnement professionnel.

Lorsque cela est possible, chacun utilise un processus ou une problématique provenant de son activité. Les informations utilisées doivent toutefois respecter les règles de confidentialité et de protection des données.

Le formateur accompagne les participants pendant les exercices, observe les réalisations et apporte des corrections au fur et à mesure de la progression.

Les productions réalisées pendant le parcours contribuent à la préparation de l'évaluation certificative.

## **6. MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**



La formation s'appuie sur des supports numériques, des démonstrations, des études de cas, des exercices pratiques, des fiches méthodologiques et différents outils d'intelligence artificielle.

Chaque participant doit disposer d'un ordinateur et d'un navigateur Internet récent.

Pour les sessions réalisées à distance, une connexion Internet, une webcam et un microphone sont également nécessaires.

Les outils utilisés peuvent évoluer afin de tenir compte des solutions disponibles au moment de la formation. Le choix des outils est effectué en fonction des objectifs pédagogiques et non d'un éditeur particulier.

## **7. SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS**

### **Avant la formation**

Un questionnaire de positionnement et un entretien permettent de vérifier les prérequis, d'identifier les besoins du participant et de préciser son projet professionnel.

### **Pendant la formation**

Les compétences sont travaillées et évaluées à travers des exercices, des études de cas, des productions individuelles et des mises en situation.

Chaque module donne lieu à une évaluation formative.

Le formateur apporte un retour sur les travaux réalisés et accompagne le participant lorsque des difficultés sont identifiées.

### **En fin de formation**

Un bilan des acquis est réalisé à partir des travaux effectués pendant le parcours.

Un QCM final permet de compléter l'évaluation des connaissances.

Une évaluation de satisfaction est proposée à chaque participant.

L'assiduité est suivie par émargement à chaque demi-journée de formation.

## **8. PRÉPARATION À LA CERTIFICATION**

La formation prépare à la certification :



## **Gérer et transformer les processus de travail des équipes avec l'aide de l'IA (intelligence artificielle) – RS7424**

Certification enregistrée au Répertoire spécifique de France Compétences.

### **Organisme certificateur : CLASSE DIGITALE**

L'évaluation certificative repose sur une mise en situation professionnelle portant sur la gestion et la transformation des processus de travail d'une équipe avec l'aide de l'intelligence artificielle.

Le candidat réalise un rapport écrit relatif à la situation professionnelle puis présente son travail lors d'une soutenance orale devant un jury, selon les modalités définies par le certificateur.

Les exercices réalisés pendant la formation permettent au participant de travailler progressivement les différentes compétences mobilisées lors de cette évaluation.

Un travail personnel complémentaire est nécessaire pour finaliser le rapport et préparer la soutenance.

Ce travail personnel est réalisé en dehors des 22 heures de formation.

### **Organisation de la certification**

L'évaluation est organisée à distance selon le calendrier établi pour la session.

La date est communiquée au candidat avant l'épreuve.

Le passage de la certification est généralement organisé entre 15 jours et 3 semaines après la fin de la formation.

Les frais liés à la certification sont inclus dans le prix de la formation.

L'obtention de la certification est conditionnée à la réussite de l'évaluation organisée selon les modalités définies par le certificateur.

## **9. MODALITÉS D'ORGANISATION**

**Durée totale :** 22 heures

**Modalités de réalisation :** formation synchrone, réalisée en présentiel et/ou à distance en classe virtuelle, selon la session proposée.



**Effectif maximum** : 8 participants par session.

**Horaires** : communiqués au participant dans la convocation.

**Délai d'accès** : l'inscription est possible jusqu'à deux semaines avant le démarrage de la session, sous réserve des places disponibles et du respect des délais éventuellement imposés par le dispositif de financement utilisé.

### **Modalités d'inscription**

L'inscription peut être réalisée :

- directement depuis la plateforme Mon Compte Formation lorsque le participant souhaite mobiliser ses droits CPF
- depuis le site internet de KFormation, via la page dédiée à la formation et le formulaire de demande d'information ou d'inscription
- par téléphone auprès de KFormation au **09 39 03 64 40**

Avant l'entrée en formation, KFormation vérifie les prérequis et réalise un positionnement permettant de s'assurer que le parcours correspond au projet professionnel du candidat et aux compétences visées par la certification.

L'inscription est définitivement validée après vérification des conditions d'accès et, lorsque cela est nécessaire, confirmation de la prise en charge ou du financement.

## **10. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

KFormation étudie les besoins des participants en situation de handicap afin de déterminer les adaptations nécessaires et réalisables.

Les aménagements peuvent notamment concerner les supports, les outils numériques, l'organisation de la formation ou les modalités pédagogiques.

Une attention particulière est portée à l'accessibilité numérique des outils et productions utilisés pendant le parcours.

Les éventuelles demandes d'aménagement concernant l'évaluation certificative sont étudiées en lien avec le certificateur.

**Référente handicap : Laetitia BAIRA**

E-mail : [handicap@kformations.com](mailto:handicap@kformations.com)



Téléphone : 09 39 03 64 40

## **11. TARIF ET FINANCEMENT**

**Prix : 1 490 € TTC par participant**

Le tarif comprend les 22 heures de formation, les supports et ressources pédagogiques, l'accompagnement du formateur, les exercices et évaluations réalisés pendant le parcours, la préparation à la certification et les frais liés au passage de l'évaluation certificative.

La formation peut faire l'objet d'une demande de financement dans le cadre du Compte personnel de formation, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité applicables.

Le prix de la formation est indépendant du montant des droits CPF disponibles sur le compte du bénéficiaire.

Lorsque la formation est organisée à distance, aucun frais de déplacement, de restauration ou d'hébergement n'est nécessaire.

Pour une session organisée en présentiel, les éventuels frais de déplacement, de restauration ou d'hébergement du participant ne sont pas compris dans le prix de la formation.

## **12. INFORMATIONS SUR L'ORGANISME DE FORMATION**

**KFORMATION**

SAS au capital de 1 000 €

190 rue Topaze – 13510 Éguilles

SIRET : 982 449 399 00020

Numéro de déclaration d'activité : 93132189113

Téléphone : 09 39 03 64 40

E-mail : [contact@kformations.com](mailto:contact@kformations.com)

**Responsable de la relation stagiaire : David BAIRA**

E-mail : [david@kformations.com](mailto:david@kformations.com)

Téléphone : 07 49 80 60 51



Déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.